



# EXTINCTION DE L'EXERCICE LIBERAL PROFESSION SAGE-FEMME Nouvelle-Calédonie 16 janvier 2018

Il n'est pas d'être humain, il n'est pas d'enfant, né en Nouvelle-Calédonie, ou ailleurs, qui ne soit passé entre les mains d'une sage-femme. Et pourtant aujourd'hui, nous sommes insignifiantes dans le système de santé de la Nouvelle-Calédonie.

Il est courant d'entendre "vous faites le plus beau métier du monde"... oui, bien sûr, nous pratiquons les accouchements. Mais pas seulement !

- La sage-femme est compétente pour suivre une grossesse physiologique dès les premiers jours,
- La sage-femme est compétente pour suivre les grossesses pathologiques en collaboration avec l'obstétricien, même à domicile,
- La sage-femme est compétente pour suivre une mère et son nouveau-né dès la sortie de la maternité, même lorsque les sorties sont très précoces,
- La sage-femme est compétente pour les dépistages gynécologiques et la contraception tout au long de la vie d'une femme,
- La sage-femme est compétente pour suivre le développement psycho-moteur, staturo-pondéral, et vaccinal de l'enfant de moins de 2ans.
- La sage-femme est compétente pour la rééducation périnéale à tout âge de vie de la femme
- La sage-femme est actrice de prévention au sein de la famille
- La sage-femme est compétente pour la vaccination.

Pourtant, certains cabinets de sages-femmes libérales sont aux bords du gouffre. 80% de nos revenus sont liés à la maternité et dépendent du RUAMM. La répétition des allongements des délais de paiements, la déconsidération de la valeur de nos actes de soin, et la cherté croissante de la vie, contraindront bientôt nombre d'entre nous à la fermeture. Aussi passionnées sommes nous, notre problématique est d'investir chaque jour nos compétences, notre temps et notre responsabilité professionnelle dans un travail qui ne nous permet plus de vivre décemment, et qui met nos familles en grande difficulté.

Les mesures attendues de sauvetage du RUAMM doivent aller crescendo d'efforts d'économie en augmentation de taxes et de charges sociales. La majorité des sages-femmes libérales ne sera pas en mesure d'assumer de tels efforts. Depuis 3 ans, les sages-femmes libérales peinent à maintenir leur activité. **Epuisement, asphyxie financière, absence de visibilité, l'exercice libéral est voué à s'éteindre.** Des fermetures sont attendues en l'absence d'une nouvelle stratégie de politique de santé. Loin d'être des nantis que la crise n'atteint pas, les sages-femmes appartiennent aux professions médicales les plus méconnues et dévaluées.

Le Syndicat de Sages-Femmes de Nouvelle Calédonie alerte quand à la disparition progressive de l'exercice libéral de la profession. Si aujourd'hui, les sages-femmes sont reléguées dans la rubrique "divers autres" des dépenses de santé de la CAFAT, c'est sans surprise que leur absence engendrerait un gonflement de la dette. Leur simple existence représente en soi une mesure économique.

Dans ce contexte, le syndicat des sages-femmes de Nouvelle-Calédonie réclame des mesures de sauvegarde de l'exercice libéral :

- la garantie du maintien de la valeur de la clé SF à 440 Francs malgré le contexte de crise.
- l'alignement de la CSF sur la CG afin de faire face aux augmentations des charges sociales.

**SYNDICAT DES SAGES-FEMMES DE NOUVELLE-CALEDONIE**

SSFNC BP 2465 PAITA 98890 ssflnc@hotmail.fr